

— Les formalités légales étant remplies, quel moyen auriez-vous de l'empêcher ?

— Quel moyen, dites-vous ? Je provoquerai en duel l'audacieux prétendant ; et , quoique je ne sois pas un Saint-Georges, sur six fois que j'ai été sur le terrain, j'ai eu cinq succès ; deux de mes adversaires ont été tués , les trois autres dangereusement blessés.

Cette seconde menace, plus terrible encore que la première, frappa au cœur le bon Marcel, car elle concernait son fils d'adoption, Francis Villemont, en qui il n'avait pas cessé de voir l'époux futur de sa chère Laurence.

Albéric de Chaudmonpré vit l'effet qu'il avait produit. Aussi se hâta-t-il d'ajouter :

— On pourra dire ainsi que M<sup>lle</sup> Daverny sera veuve avant d'avoir été épouse, à moins que....

— A moins que ? répéta M. Daverny avec une visible anxiété.

— Vous n'accordiez sa main au seul homme qui puisse porter légitimement aujourd'hui le nom de Chaudmonpré et qui rentrera ainsi dans les biens dont il a été injustement dépouillé.

— Vous, épouser ma fille ! s'écria Marcel au comble de l'indignation, vous !...